

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017





SOMMAIRE

PAGE 02 **Organisation de la collectivité**

Un périmètre cohérent
Des compétences structurantes
Les élus communautaires
Un budget pour agir et entreprendre
Les services
Contractualisation et partenariats

PAGE 10 **Développement économique**

Une compétence prioritaire
Des objectifs clairs
Déjà des résultats concrets

PAGE 13 **Aménagement du territoire et habitat**

Un séminaire des élus très suivi - Développer les coopérations
Les trois OPAH couvrent l'ensemble du territoire
Aménager les aire d'accueil des gens du voyage
Le déploiement numérique 100% fibre optique

PAGE 17 **Promotion du tourisme**

Mettre en valeur nos atouts
Un office du tourisme en action
les trois sites d'information touristique

PAGE 20 **Environnement**

Collecte et traitement des déchets
Eaux et assainissement

PAGE 25 **École de musique**

Une année de transition

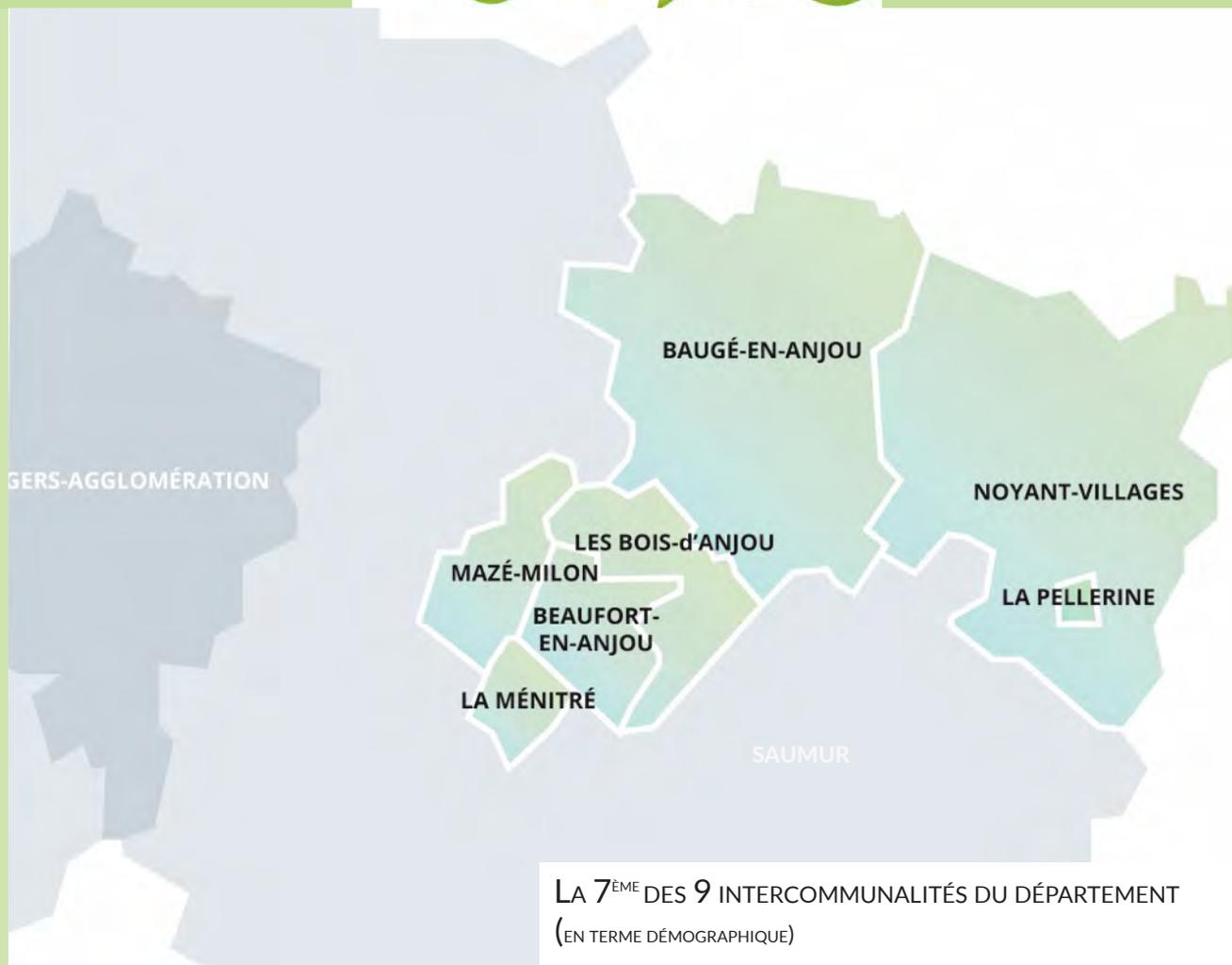
PAGE 27 **Développement territorial**

Un projet de territoire pour écrire l'avenir
Lancement du PCAET
Création du conseil de développement

ORGANISATION DE LA COLLECTIVITÉ



UN PÉRIMÈTRE COHÉRENT



LA 7^{ÈME} DES 9 INTERCOMMUNALITÉS DU DÉPARTEMENT
(EN TERME DÉMOGRAPHIQUE)

Le territoire communautaire est composé de 7 communes, dont 5 nouvelles, soit 37 communes historiques. Elle est la 7^{ème} des communautés de communes sur les 9 intercommunalités du département du Maine-et-Loire.

Sa superficie est de 734 km².

La population compte presque 36000 habitants. C'est le bon périmètre pour agir en faveur du développement et pour assurer les services structurels. La présence de communes nouvelles a permis la mise en place d'une organisation cohérente avec une communauté de communes forte et des communes consolidées.

CHIFFRES CLÉS

7 COMMUNES
dont **5** communes nouvelles

35 247 HABITANTS
(chiffres INSEE 2014)

734 km²

DES COMPÉTENCES STRUCTURANTES

DES COMPÉTENCES DE DÉVELOPPEMENT ET DES COMPÉTENCES DE GESTION

	COMPÉTENCES DE DÉVELOPPEMENT		COMPÉTENCES DE GESTION
	DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE		EAU POTABLE ASSAINISSEMENT GEMAPI
	TOURISME		COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS
	AMÉNAGEMENT, HABITAT, DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET PCAET		ÉCOLE DE MUSIQUE

AGIR AVEC ET POUR LES COMMUNES

Les compétences de la communauté de communes ont été définies en étroite concertation avec les communes dans l'objectif affirmé d'éviter les « doublons » et de gagner en efficacité.

Les communes ont conservé ou repris les compétences de proximité : social – enfance – jeunesse – culture – bâtiments – voirie – urbanisme.

La communauté de communes a pris les compétences obligatoires «de développement» (aménagement du territoire et habitat, développement économique, et tourisme) et des compétences «de gestion» (environnement : collecte et traitement des déchets, eau, GEMAPI, assainissement collectif et non collectif, PCAET et école de musique).

La transversalité a été organisée entre les communes et la communauté de communes, notamment dans le cadre de compétences partagées comme l'économie et le tourisme.
Des commissions communales ont été mises en place pour assurer la liaison Communes/communauté de communes.

LES ÉLUS COMMUNAUTAIRES

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

LE BUREAU: 10 VICE-PRÉSIDENTS ET 3 MEMBRES DESIGNÉS

Philippe CHALOPIN
Président

Christophe POT 1 ^{er} vice-président Aménagement et Habitat MAZÉ-MILON	Adrien DENIS 2 ^{ème} vice-président Eau et assainissement secteur Noyant NOYANT VILLAGES
Pierre-Jean ALLAUME 3 ^{ème} vice-président Développement économique LEZ-BOIS-D'ANJOU	Arnaud MONCHICOURT 4 ^{ème} vice-président Collecte et traitement des déchets LEZ-BOIS-D'ANJOU
Henri D'YSONVILLE 5 ^{ème} vice-président Aménagement et habitat NOYANT VILLAGES	Gabriel QUIGNON 6 ^{ème} vice-président Développement économique NOYANT VILLAGES
Jean-Jacques FALLOURD 7 ^{ème} vice-président Eau, GEMAPI et assainissement BAUGÉ EN ANJOU	Jackie PASSET 8 ^{ème} vice-président Tourisme LA MÉRITRE
Jean-François CULLERIER 9 ^{ème} vice-président Communication Ecole de musique Associations BAUGÉ EN ANJOU	Jean-Louis LE DROGO 10 ^{ème} vice-président Eau et assainissement secteur Baugé NOYANT VILLAGES

Jean-Charles TAUGOURDEAU
Député
BAUGÉ EN ANJOU

Muriel-Pierre MARTIN
Vice-présidente du Conseil départemental
BAUGÉ EN ANJOU

Patrice DE FOUGAUD
Président du SIVERT
NOYANT VILLAGES



Baugé en Anjou
Beaufort-en-Anjou
Les Bois d'Anjou
Mazé-Milon
La Méritré
Noyant Villages
La Pellerine

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

par communes et par ordre alphabétique

Marie-Odile BOULLETRÉAU BAUGÉ EN ANJOU	Vincent OUVRIARD BAUGÉ EN ANJOU	Muriel-Christine BOUJAU BAUGÉ EN ANJOU	Laurent CUREAU BEAUFORT-EN-ANJOU	Guy ASQUIN MAZÉ-MILON	Bénédicte BUSSONNAIS NOYANT VILLAGES	Marcel LÉBOUC NOYANT VILLAGES	Michel PÉRROUX NOYANT VILLAGES
Joseph ERGAND BAUGÉ EN ANJOU	Franck RABOUAN BAUGÉ EN ANJOU	Maryvonne MEIGNAN BAUGÉ EN ANJOU	Pascal NOGRY LEZ-BOIS-D'ANJOU	Vincent GARORIAU MAZÉ-MILON	Chantal FRETTE NOYANT VILLAGES	Guy LIHOREAU NOYANT VILLAGES	Michèle ROHMER NOYANT VILLAGES
Josiane IOUIS BAUGÉ EN ANJOU	Annette SAMSON BAUGÉ EN ANJOU	Bénédicte PAYNE BAUGÉ EN ANJOU	Yves IEULAND LA MÉRITRE	Fabienne PARE-LEWIS MAZÉ-MILON	Jean-Marie GEORGET NOYANT VILLAGES	Pascal LOUIS NOYANT VILLAGES	Christian BOITTEAU LA PELLERINE
Jérôme PINSON BAUGÉ EN ANJOU	Christian THURET BAUGÉ EN ANJOU	Claudette TURC BAUGÉ EN ANJOU		Eric PORCHER MAZÉ-MILON	Raymond LASCAUD NOYANT VILLAGES	Philippe MAZE NOYANT VILLAGES	

Des conseillers de toutes les communes

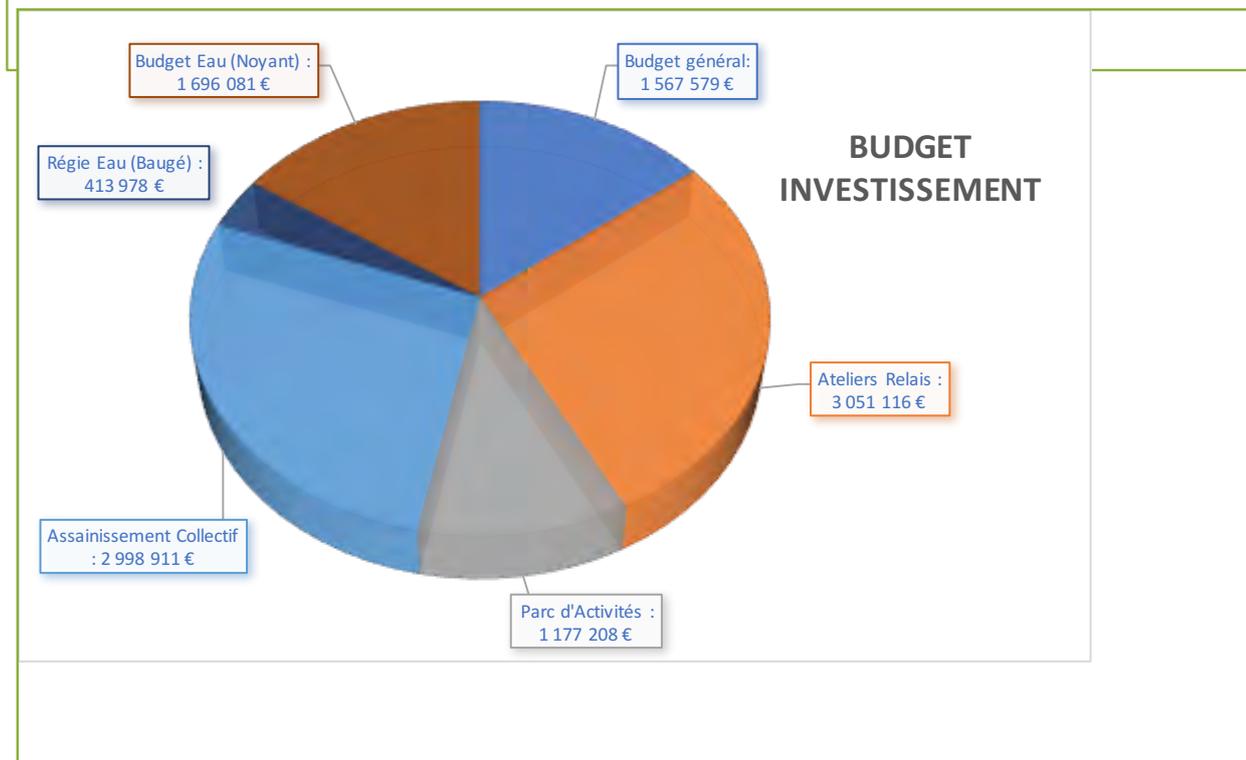
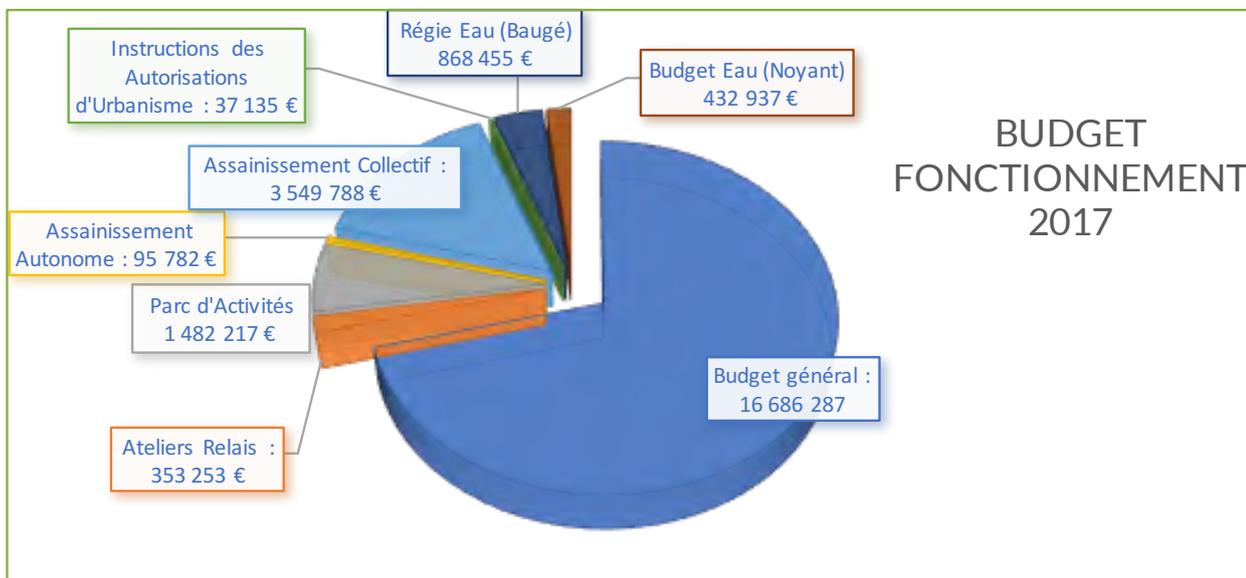
Les 44 élus, provenant des 3 bassins de vie, représentent avec équité chaque commune. Le président Philippe Chalopin est étroitement entouré par le bureau composé de 10 vice-présidents et de 3 membres associés (le député, la vice-présidente du Conseil départemental, le président du SIVERT). Ils sont les représentants de l'ensemble du territoire.

468 délibérations ont été prises. Toutes (moins 1) ont été prises à l'unanimité.

LES 6 COMMISSIONS

- Aménagement du territoire et habitat
- Développement économique
- Eau, GEMAPI, assainissement collectif et non collectif
- Tourisme
- Collecte et traitement des déchets
- Ecole de musique, communication, associations.

DES BUDGETS POUR ENTREPRENDRE



L'EXAMEN DU BUDGET GÉNÉRAL MONTRE LA PERTINENCE DU PÉRIMÈTRE DE BAUGEOIS-VALLÉE

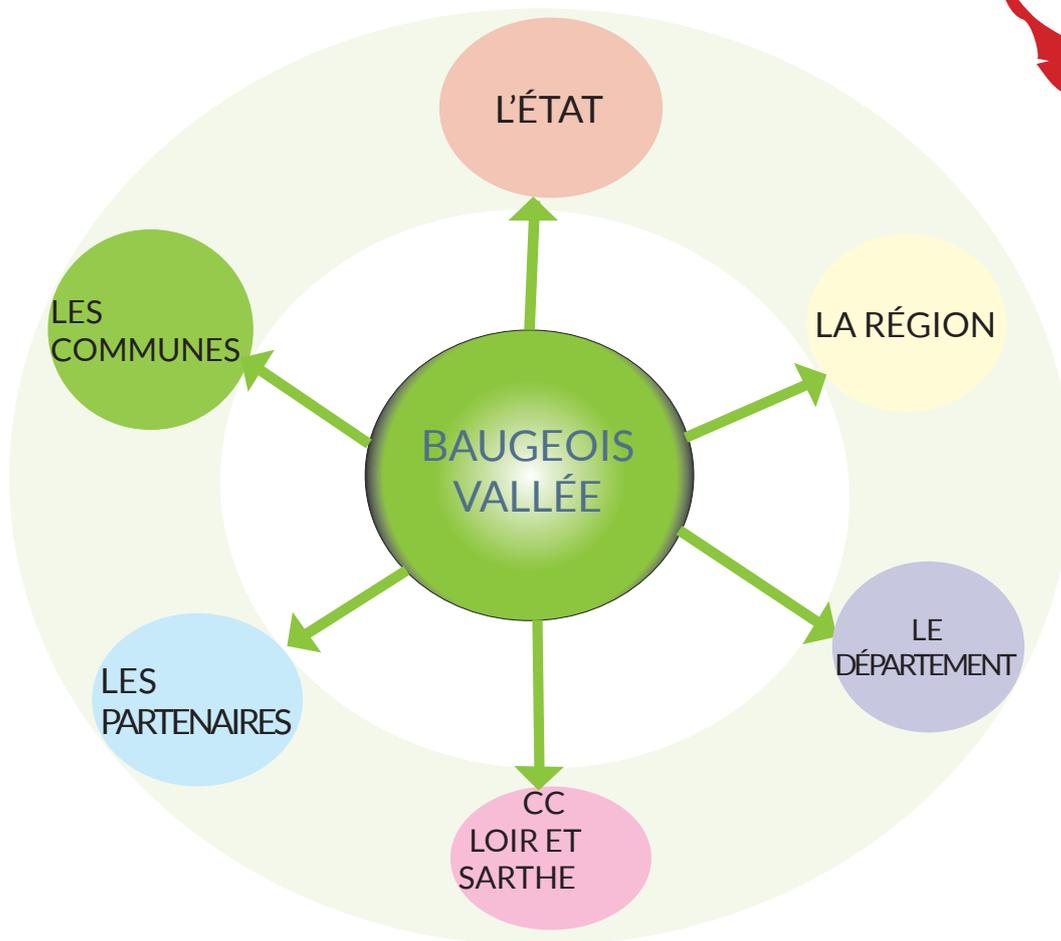


Des marges de manoeuvre intéressantes se dégagent avec un budget total 2017 conséquent.
Budget de fonctionnement : 23 505 854€ - Budget d'investissement : 10 904 873€

Les axes budgétaires ont été définis dans l'objectif de maintenir en équilibre les finances communales.
Objectif : la neutralité fiscale pour les ménages. Les moyens sont doubles :

- des attributions de compensation de plus de 5 millions d'euros qui donnent aux communes les moyens d'exercer les compétences de proximité qu'elles assument.
- un fond de péréquation (FPIC) d'un peu plus d'1 million reversé aux communes (1038k€).

CONTRACTUALISATION ET PARTENARIATS



LA CONTRACTUALISATION et LES PARTENARIATS A TOUS LES NIVEAUX

CHEF DE FILE DES POLITIQUES CONTRACTUELLES

Baugeois-Vallée est le chef de file dans la préparation et l'harmonisation des financements extérieurs dans le cadre des contrats de ruralité et du nouveau contrat régional.

DE MULTIPLES PARTENAIRES

La communauté de communes multiplie ses relations contractuelles et ses partenariats. Ils se sont développés avec l'Etat (notamment avec le contrat de ruralité), avec la Région des Pays de la Loire (notamment avec l'attribution d'une subvention importante dans le cadre du Contrat Territorial Régional), le département de Maine-et-Loire. Des passerelles sont établies avec les intercommunalités qui nous

touchent : Agglomération de Saumur, d'Angers, Communautés de Communes de la Flèche.....Une convention avec la communauté de communes Anjou Loir et Sarthe permet après la disparition du Pays des Vallées d'Anjou le suivi des procédures contractuelles en cours (conventions culturelles, FNADT, LEADER, instructions des dossiers Initiative Anjou...).

LE PARTENARIAT FONDAMENTAL AVEC LES COMMUNES

Le partenariat fondamental avec les communes s'organise au niveau local ce qui se traduit par les modalités de coopération CC/ communes mises en place pour les compétences partagées (commerces de proximité, tourisme) et la mutualisation de personnel.

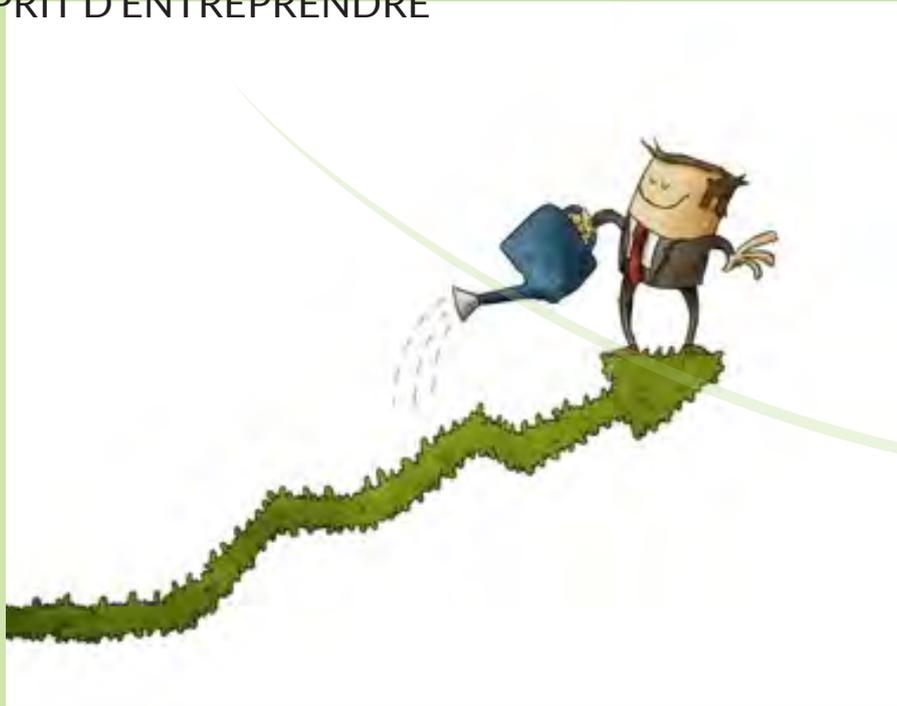
DES LIENS PRIVILÉGIÉS

Enfin, les partenariats sont fréquents avec les institutions et organismes professionnels comme, par exemple, les liens du service développement économique avec la CCI, la Chambre d'agriculture, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

COMPÉTENCE PRIORITAIRE

DÉVELOPPER
L'ESPRIT D'ENTREPRENDRE



CONSTRUIRE
LES CONDITIONS FAVORABLES
À L'ÉCONOMIE



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

DES OBJECTIFS CLAIRS



DÉVELOPPER
les zones d'activités



AGIR
pour faciliter les projets de développement
des entreprises



APPORTER
une aide à l'immobilier d'entreprises



SOUTENIR
les créateurs d'entreprises



RENFORCER
les liens avec les clubs d'entreprises



CRÉER
des temps forts fédérateurs



Actions de proximité

Les élus ont rencontré les entrepreneurs : dans leur entreprise ou lors des soirées économiques, écouté leur problématiques ; les demandes ont été entendues. La feuille de route établie, la communauté de communes est passée à l'action.

SOUTENIR ET DÉVELOPPER LES SECTEURS IDENTIFIÉS COMME PORTEURS



©Vimorin

La filière végétale au cœur de la Vallée, une des plus fertiles de France



L'économie de proximité
En réponse aux besoins du quotidien



Le tourisme, vecteur d'images et d'attractivité



La formation pour faire coïncider emploi et compétences

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

DES RÉSULTATS CONCRETS

Construction

2 ateliers relais

en construction
à Baugé en Anjou,
sur la ZA Sainte Catherine

Livraison prévue pour mai
2018

Dépôt de la candidature pour le centre de tri
à Lasse.



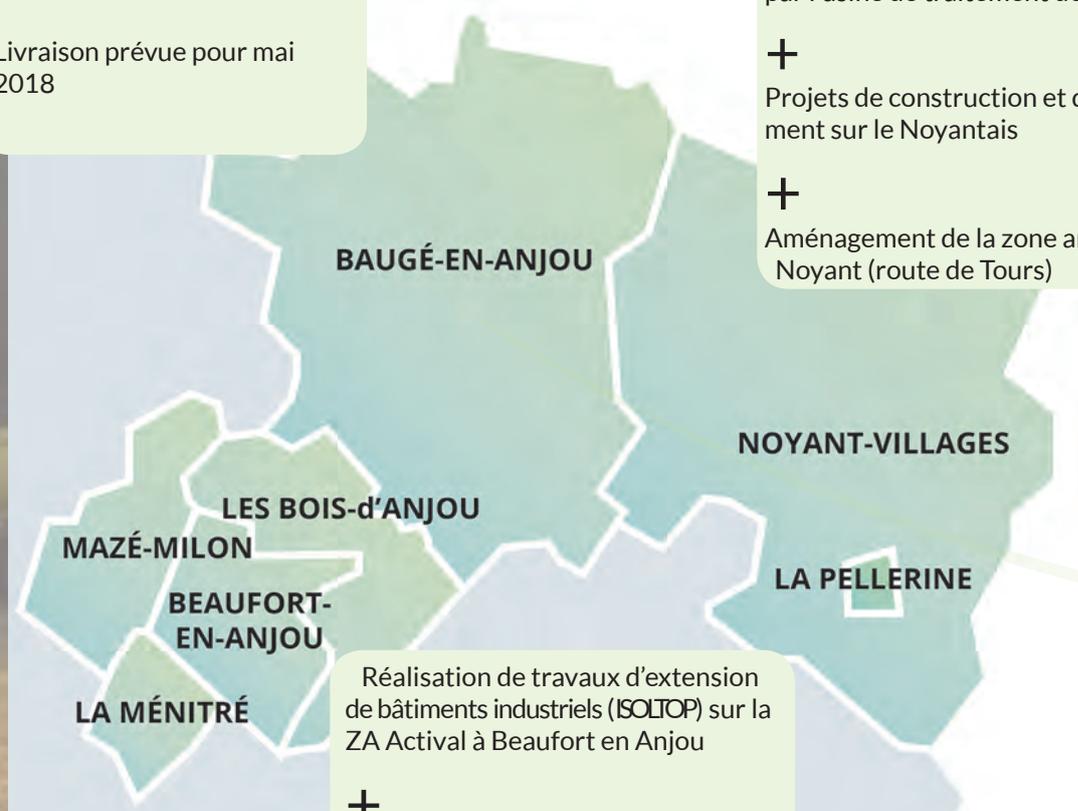
Démarche pour le développement d'acti-
vités liées à l'utilisation de la chaleur fournie
par l'usine de traitement des déchets.



Projets de construction et de rachat de bâti-
ment sur le Noyantais



Aménagement de la zone artisanale à
Noyant (route de Tours)



Réalisation de travaux d'extension
de bâtiments industriels (ISOLTOP) sur la
ZA Actual à Beaufort en Anjou



Projet d'extension de l'entreprise
CAL CONCEPT

SOUTIEN DES PROJETS IMMOBILIERS

Cet objectif se traduit concrètement par des travaux d'extension de bâtiments industriels et par l'adoption d'un règlement d'aides à l'immobilier d'entreprises. Les modalités d'aides à l'immobilier d'entreprises ont été définies et un fonds substantiel est proposé au vote du conseil communautaire dans le prochain budget primitif.

Une politique ambitieuse d'atelier relais est élaborée, dans l'optique d'avoir toujours 1 atelier d'avance et de pouvoir répondre à des demandes d'installation d'entreprises sans délai.



Visite du chantier Isoltop en mai



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

DES RÉSULTATS CONCRETS

Des projets économiques en cours de réalisation sur les 3 bassins.

Sur le bassin de la Vallée, l'implantation de la coopérative et de la fédération de chanvre sur **ACTIVAL** est une excellente nouvelle. Elle témoigne de l'accompagnement fort de la filière végétale par Baugeois Vallée.

L'engagement de la coopérative et de la fédération nationale de chanvre sur la ZA **ACTIVAL** à Beaufort-en-Anjou aura pour conséquence le renforcement de l'attractivité de Baugeois-Vallée auprès d'entreprises et d'acteurs majeurs
Cette installation sera également stimulante pour l'emploi.

De bonnes nouvelles sont aussi attendues sur le Baugeois et le Noyantais... A suivre en 2018!

La Coopérative et la Fédération Nationale de Chanvre sur la ZA **ACTIVAL**



Accompagnement fort de la filière végétale

Renforcement de l'attractivité de Baugeois-Vallée

Une installation créatrice d'emplois



2016/2017 : Une hausse de + 40 %
du nombre de dossiers aidés

L'association Initiative Anjou soutient la création, la reprise et le développement des TPE et PME dans les territoires.

Par l'octroi de prêts personnels sans garantie, ni intérêt,
Par les conseils d'experts donnés aux porteurs de projet lors de l'examen du dossier.

BILAN 2017

142 000 € de prêts accordés

17 dossiers présentés / 16 prêts accordés

14 dossiers de création / 2 dossiers de reprise

Montant moyen du prêt : 8875 €



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE- HABITAT



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE - HABITAT

UN SÉMINAIRE DES ÉLUS TRÈS SUIVI

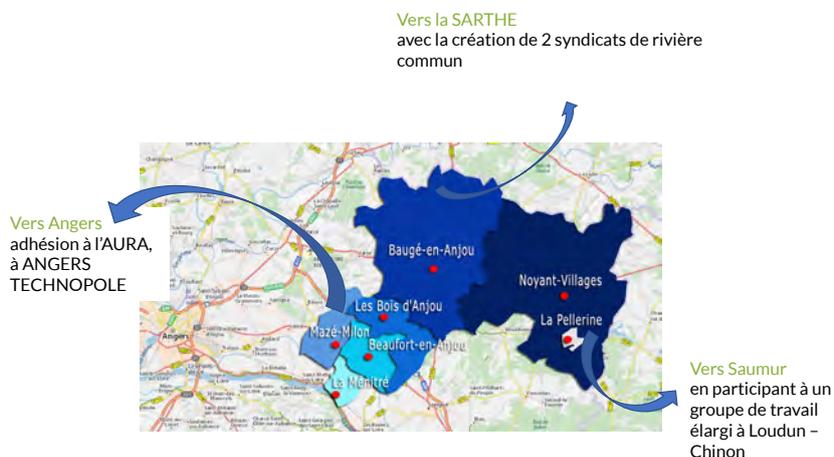
Une centaine d'élus a participé au séminaire du 15 mai 2017 à Pontigné. Au centre de la réflexion, les liens de Baugeois-Vallée avec les autres collectivités, en particulier le Pôle métropolitain Loire Angers.



S'informer pour décider

Les élus communautaires ont pu entendre la présentation des nouvelles données géographiques de Didier Locatelli du cabinet New Deal. Son regard a enrichi les réflexions. Puis, les représentants du Pôle Métropolitain Loire Angers et de la Communauté d'Agglomération de Saumur ont exposé leur vision du territoire. Le séminaire a été conclu par l'intervention du président du Conseil Départemental et du président de la communauté de communes.

DÉVELOPPER LES COOPÉRATIONS ENTRE TERRITOIRES



La communauté de communes Baugeois-Vallée n'adhèrera pas au Pôle métropolitain Loire Angers. Elle préconise une intensification des coopérations avec les intercommunalités autour d'Angers, de Saumur, et de la Sarthe et d'Indre-et-Loire.

Dans cette logique, Baugeois-Vallée adhère en 2018 à l'Agence d'urbanisme de la région angevine (AURA) qui rassemble des données sur tout le territoire.

RÉFLEXION COLLECTIVE

Dès cette année, le service Aménagement du territoire a été associé à une réflexion collective sur les schémas de cohérence et d'organisation du territoire (SCOT). Une contribution commune a été envoyée à la Région pour le schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET).

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE - HABITAT

LES 3 OPÉRATIONS PROGRAMMÉES D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT COUVRENT L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

Les 3 bassins de vie ont été dotés de dispositifs pour améliorer l'habitat (amélioration énergétique, adaptation pour le maintien à domicile, rénovation pour location....) Ce sont les Opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH)

 **Renouvellement** des OPAH de Baugé-en-Anjou et de Noyant-Villages /La Pellerine pour une dernière année supplémentaire.

 **Lancement** de l'OPAH sur les quatre communes de La Vallée. Objectif : 76 logements concernés (45 en amélioration énergétique, 15 en adaptation, 10 en réhabilitation, 6 en locatifs).

 Cette opération bénéficie de l'effet incitatif des **locaux-moteurs**. Les locaux-moteurs sont des habitants volontaires et bénévoles, formés, qui accompagnent les foyers intéressés par la démarche.



CHIFFRES CLÉS 2017

À Noyant Villages et à Baugé en Anjou, les OPAH actives depuis 2013 s'achèvent en 2018. Elles comptabilisent en 2017 respectivement, **72** contacts et **39** visites à Noyant Villages, **78** contacts, **54** visites à Baugé.

Dans la Vallée, l'OPAH est à sa première année de lancement avec une pointe liée à la nouveauté de l'action, à **132** contacts (dont 90 grâce à l'action des locaux moteurs) et **60** visites,

ENJEUX DES OPAH



L'amélioration de la performance énergétique des logements locatifs et occupés par leurs propriétaires,



Le maintien à domicile et l'accessibilité des logements adaptation des logements en faveur des personnes âgées et handicapées



Le développement d'une offre locative sociale en faveur d'une population ciblée (ménages à revenus modestes, jeunes) et par l'amélioration des logements des propriétaires occupants à faibles revenus



La lutte contre l'habitat indigne **78** contacts, **54** visites

Bon à savoir

Les retombées économiques locales sont importantes car la majeure partie des travaux sont effectués par les entreprises artisanales de proximité.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE - HABITAT

AMÉNAGER LES AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

- Un nouveau gestionnaire a été désigné pour l'aire d'accueil des gens du voyage et la halte attenante à Beaufort-en-Anjou.
- Le choix d'un seul opérateur facilite la gestion, avant les travaux d'agrandissement.
- Un maître d'œuvre nous accompagnera pour la création de 5 aires d'accueil des gens du voyage sur l'ensemble du territoire de la communauté de communes et du programme de réalisation pour les années à venir.



DÉPLOIEMENT NUMÉRIQUE

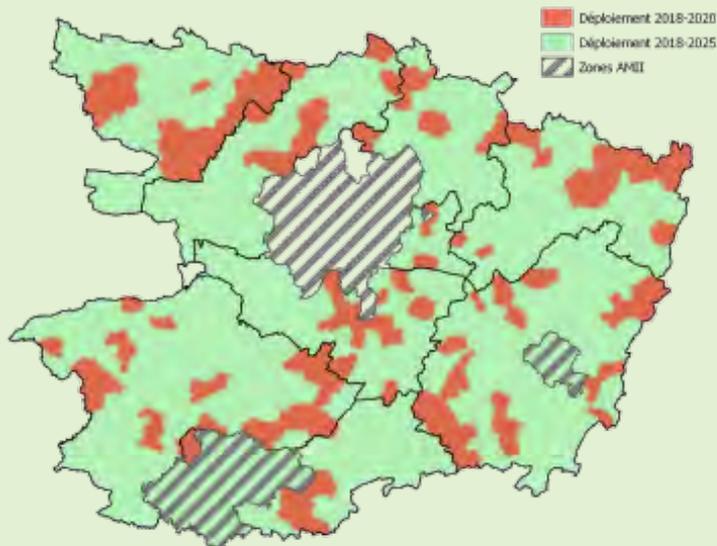
LE DOSSIER 100% FIBRE OPTIQUE EST PRÊT

UN PROGRAMME D'INVESTISSEMENT ESTIMÉ À 320 MILLIONS SUR 5 ANS

L'enjeu est de permettre l'accès au Très haut débit (débit supérieur à 100MdB) pour tous, particuliers et professionnels, sur tout le territoire et dans des conditions identiques, quelle que soit la localisation (urbaine, rurale ou habitats isolés) des usagers.

L'objectif est en effet de renforcer l'attractivité du Maine-et-Loire, notamment dans le Le projet du déploiement de la fibre optique est porté par Anjou Numérique et cofinancé par le Département (6,6 M€), la Région (5,4 M€), l'État (24 M€) et l'Europe (3,5 M€). Grâce à une excellente négociation, les communautés de communes n'auront pas à participer financièrement.

Le déploiement commencera dès le dernier trimestre 2018.



Les travaux de déploiements des nouveaux réseaux en fibre optique s'échelonneront de 2018 à 2023, avec des délais raccourcis dans certaines zones prioritaires.

PROMOTION DU TOURISME



PROMOTION DU TOURISME

UN OFFICE DU TOURISME À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE

TOURISME

LES ATOUTS DU TOURISME ESTIVAL

Le tourisme à Baugeois-Vallée bénéficie de 106 hébergements de qualité, de 42 restaurants, de résidences secondaires attractives, de loisirs adaptés aux familles avec notamment les 50 kilomètres du circuit vélo de la voie verte. Focus sur quelques sites emblématiques à travers le territoire.



1. LE CHÂTEAU DE MONGEOFFROY

Immergé dans le château privé du Maréchal de Contades, dont le mobilier d'origine a traversé les siècles. Le 18^{ème} siècle romain si vous y êtes ?



3. LE MUSÉE JOSEPH DENAIS

Un cabinet de curiosités à grandeur nature, avec sa collection ethnographique de beaux arts, d'archéologie, d'ethnographie, d'histoire naturelle, pour petits et grands. Et une exposition d'art contemporain tous les ans.



2. L'APOTHICAIERIE ET LE CHÂTEAU BAUGÉ

Librairie-hôpital de 1650, des trésors à découvrir : la chapelle baroque à double chœur, la salle du chapitre. Une inestimable apothicairerie. Un château empreint de son grand passé d'honneur et laissez-vous emporter au temps du Roi René.



4. LE MUSÉE JULES DESBOIS

Le collaborateur de Rodin. Jules Desbois, habile, une œuvre forte, réaliste et sensible. La collection dialogue avec une exposition d'art contemporain tous les ans.



5. LE MANOIR DE CLAIREFONTAINE

Au sein de son parc, une ancienne grange châteauesque des 12-13^{ème} siècles transformée au début du 19^{ème} siècle en manoir se visite tous plusieurs fois par an. Indiens et coquel, enquête policière... C'est comme ça...



6. LE PARC DU CHÂTEAU DE LATHAN

Ces jardins à la Française ont été dessinés par le célèbre architecte Victor Louis au 18^{ème} siècle. Pas étonnant que le parc de Lathan fasse partie des Jardins Remarquables de France. Promenez-vous le long du grand canal !

Et deux événements culturels phares avec :



8. LE NOUVEAU THÉÂTRE POPULAIRE

6 spectacles, 30 représentations, 20 jours pour du théâtre grandeur nature.



7. LE PARCOURS AVENTURE 49

Envie de frissons ? Lancez-vous du haut des cimes du Parc aventure 49 ou passez la nuit étoilée dans la Bulle suspendue. Vous préférez la cabane flottante ? Pas de problème ! Le petit déjeuner est servi au lit.



9. L'OPÉRA DE BAUGÉ

Opéras en plein-air, pique-nique élégant : « une expérience inoubliable ».

Nouveau : une fenêtre sur la Loire



Ouvre cet été, sur le site emblématique des bords de Loire, à La Ménitrie, un châtelet a ouvert le Point Info.

L'office de tourisme à Baugé est ouvert 7 jours sur 7 en saison avec 2 permanents et 3 saisonniers. Plus de 7000 visiteurs y ont été accueillis entre mai et fin août. 53000 ont ouvert le page Facebook de l'OT et plus de 10 000 internautes ont consulté son site internet.

Mettre en valeur nos atouts

- NATURE**
La nature, les paysages, et surtout la Loire, porte d'entrée du tourisme avec un flux considérable à capter.
- PATRIMOINE**
Architecture, châteaux, musées d'art et d'histoire, l'apothicairerie, et tout simplement la beauté des bourgs.
- CULTURE**
Des événements comme l'Opéra de Baugé et le NTP sans compter les expos des musées de la DAMM
- HÉBERGEMENTS**
Des équipements de qualité (gîtes, chambres d'hôtes, hôtels, hôtellerie de plein-air)
- LOISIRS**
Golf, équitation, Parcours aventure 49, et le vélo (voie verte...)

PROMOTION DU TOURISME

OUVERTURE D'UN NOUVEAU SITE D'INFORMATION TOURISTIQUE

INSTALLATION D'UN POINT INFORMATION TOURISTIQUE À LA MÉNITRÉ

La Loire draine un flux touristique important. C'est la porte d'entrée touristique de Baugeois-Vallée.

AU TOTAL, 3 SITES D'INFORMATION SONT OPÉRATIONNELS SUR LE TERRITOIRE

- L'office du tourisme dans le château de Baugé
- Le bureau de tourisme à Beaufort en Anjou dans le musée Joseph-Denaïs.
- Le point d'information sur la Loire à la Ménitré



LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT ADOPTÉE

Dans une étroite relation avec les communes et en partenariat avec l'office de tourisme, Baugeois-Vallée a défini une politique touristique volontaire au niveau communautaire.

2 objectifs ciblés



ACCROÎTRE LA NOTORIÉTÉ DU TERRITOIRE
Faire venir et séjourner les touristes



AMÉLIORER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE
Développer le tourisme vert et itinérant
Moderniser (sites de visites et campings)

Bilan 2017

TENDANCE

125 000 nuitées en 4 mois

(à Baugeois-Vallée, du 1er mars au 30 juin 2017)

EN HAUSSE

la fréquentation des accueils de tourisme

+1,9% en 2017 (malgré un printemps à la météo défavorable)

12000 visites du site internet

61000 consultations de la page Facebook

ENVIRONNEMENT



Collecte et traitement des déchets



Assainissement collectif et non collectif (SPANC)



Eau potable

COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS

2017/NOUVELLE ORGANISATION, NOUVEAUX SERVICES, TRAVAUX DANS LES DÉCHETTERIES

CHANGEMENT D'HABITUDES POUR LES USAGERS.

DISTRIBUTION de nouveaux bacs à Baugé en Anjou
MODIFICATION des calendriers de collecte

AMÉLIORATION

Réhabilitation des déchetteries de Baugé en Anjou et de Noyant Villages: la phase étude est engagée .

ORGANISATION

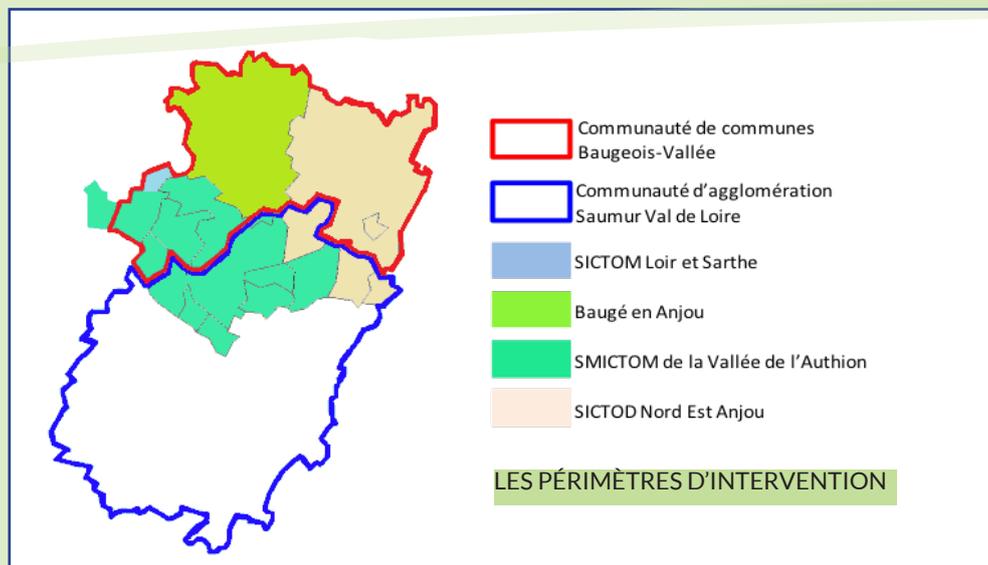
COLLECTE DU VERRE

PRÉPARATION de la reprise de la prestation «collecte du verre» en régie par le SMICTOM de la Vallée de l'Authion, au 1er janvier 2018 sur les secteurs de Baugé en Anjou et sur le périmètre du SICTOD Nord Est Anjou.



OBJECTIF 2020 : REDÉFINIR LA POLITIQUE DE COLLECTE DES DÉCHETS

UN CALENDRIER SERRÉ



SIMPLIFIER ET MODERNISER L'ACTION PUBLIQUE

Actuellement, les secteurs d'action des syndicats de collecte et traitement des déchets ne correspondent pas au périmètre des collectivités. En 2020, chaque collectivité aura compétence sur son territoire propre. La réduction des syndicats et la reprise de la compétence par les EPCI correspond à l'objectif de la loi NOTRe : simplifier et moderniser l'action publique.

EAUX ET ASSAINISSEMENT



ASSAINISSEMENT COLLECTIF

OBJECTIF HARMONISATION ETAPE 2017

Le service assainissement collectif et non collectif intervient désormais sur toute la communauté de communes.

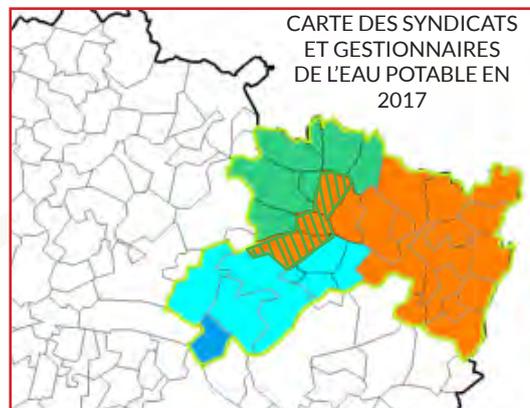
L'harmonisation progressive des tarifs se concrétise par des étapes successives. Deux d'entre elles ont été franchies en 2017

ETAPE 1

L'état des lieux démontre la disparité des situations.

ETAPE 2

Les tarifs de la commune déléguée de Noyant ont été généralisés sur le secteur du Noyantais. Tous les usagers règlent maintenant une redevance.



A LA CRÉATION DE BAUGÉOIS-VALLÉE

5 cas de figure coexistent sur le territoire. Le service et son financement sont différents sur chaque zone. Or, la loi oblige les nouvelles collectivités à harmoniser les services. A terme, un même service pour un même coût pour tous les usagers.

L'HARMONISATION EN 3 ÉTAPES

ETAPE 1	ETAPE 2	ETAPE 3
ÉTAT DES LIEUX	ÉVOLUTION	HARMONISATION
Les usagers paient de façon disparate un service différent	Les usagers paient tous une redevance, mais différente. Le service est désormais identique	Les usagers paient la même redevance pour un service identique

POURQUOI INSTITUER UNE REDEVANCE ?

Pour entretenir et améliorer le réseau, des travaux importants de plusieurs millions d'euros vont devoir être réalisés. Des investissements conséquents vont devoir être engagés. La redevance généralisée permet de répartir équitablement l'effort. Une attention toute particulière va être portée au problème de la présence de chlorure de vinyle monomère (CVM) dans le Noyantais.

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

LE CONTRÔLE DES INSTALLATIONS.

Les contrôles ont vocation à déterminer si l'installation autonome est conforme aux normes. Le dysfonctionnement d'une installation a des répercussions environnementales qu'il est important de prévenir. Les contrôles ont lieu selon le type d'installation tous les 4 ou 10 ans.

CHIFFRE CLÉ

ENVIRON **5 600** INSTALLATIONS
NON AUTONOMES
SUR LE TERRITOIRE

BAUGÉOIS-VALLÉE SIGNE LA CHARTE DÉPARTEMENTALE DE L'ANC DE QUALITÉ

MOTS CLÉS
confiance, respect, qualité.

La charte garantit une qualité d'information, de services et de technicité à l'utilisateur.



LE RÈGLEMENT COMMUN DE L'ANC ADOPTÉ

Le règlement commun détermine les relations de l'utilisateur avec le service public de l'assainissement non collectif (SPANC). Les secteurs du Noyantais, du Baugéois et la Vallée ne disposaient pas des mêmes règles. Désormais, les droits et obligations de chacun seront identiques.

EAUX ET ASSAINISSEMENT

FOCUS SUR LES PRINCIPAUX CHANTIERS 2017



EN IMAGES



Installation du poste de relevage au Mail, à Beaufort
Coût : 204 000€ HT



Extension du réseaux des eaux usées et travaux de dimensionnement du poste de refoulement à Pont à l'Oie
Coût : 175 000€ HT



La station de Parçay les Pins va être reconstruite : une station nouvelle génération lui succédera.
Coût : 369 000€ HT

1

Installation d'un poste de relevage au Mail de Beaufort-en-Vallée

2

Extension du réseaux des eaux usées et travaux de dimensionnement du poste de refoulement à Pont à l'Oie

3

Construction d'une nouvelle station d'épuration à Parçay-les-Pins

GEMAPI

RENFORCEMENT DE LA DIGUE VAL D'AUTHION : C'EST VOTÉ



Les 56 km de la Loire situés sur le département vont bénéficier de travaux de consolidation programmés pour les fiabiliser. Une partie étant située à la Ménitrie, à Baugeois-Vallée, 2% des réalisations sont à la charge de Baugeois-Vallée soit 295 000 €.

EAUX ET ASSAINISSEMENT

PRÉPARER LA REPRISE DE LA COMPÉTENCE EAU POTABLE EN 2018

A l'unanimité le conseil communautaire a voté la reprise de la compétence production et distribution de l'eau potable.

C'est le gage d'une gestion de tout le cycle de l'eau, de la production à l'assainissement. Le chantier est important : harmoniser les modalités d'actions et les tarifs sur l'ensemble du territoire, mener une politique d'investissement ambitieuse sur l'ensemble du territoire, avoir un programme pluri-annuel d'investissement et régler le problème des CVM sur le Noyantais.

Une nouvelle organisation se met en place avec la reprise du SIEAP de Beaufort et la dissolution des autres syndicats.

DISSOLUTION DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'EAU POTABLE (SIAEP DE BEAUFORT).

Les secteurs couverts par le SIAEP sont redécoupés. Dès janvier 2018, Angers Loire métropole exerce en totalité la compétence Eau potable sur les secteurs de Loire Authion auparavant desservis par le SIAEP. Sur les autres secteurs, désormais repris par Saumur Val de Loire et par le syndicat d'eau de l'Anjou, Baugeois-Vallée assurera, en période transitoire, la production et la distribution de l'eau jusqu'en 2020.

RÉSOLURE LE PROBLÈME DES CVM (CHLORURE DE VINYLE MONOMÈRE)
BIEN QUE LES ANALYSES RÉGULIÈREMENT PRATIQUÉES SOIENT RASSURANTES, NOUS NE POUVONS PAS NOUS CONTENTER DE CETTE SITUATION. NOUS DEVONS AGIR.

L'agence régionale de santé et la collectivité sont en relation pour élaborer un plan de gestion permettant de résoudre ce problème préoccupant de la présence de CVM dans l'eau potable dans plusieurs communes de l'Est de Baugeois-Vallée. En cause, des canalisations PVC posées avant 1980, des temps de séjour de l'eau qui atteignent souvent les 4 jours voire la semaine, en zone rurale

LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DE SA MISE EN OEUVRE

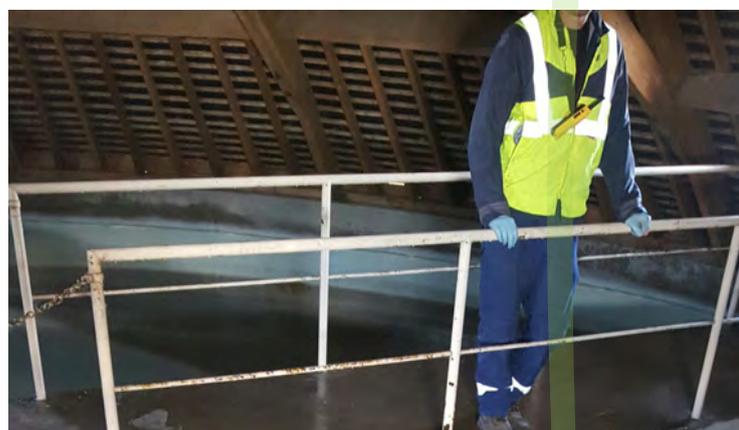
Les canalisations en cause ont été repérées, les non conformités échantillonnées, les restrictions pour la boisson résolues par des purges régulières. Les actions à venir évaluent les différents scénarii possibles, le remplacement systématique des canalisations étant économiquement impossible à mettre en oeuvre.



Baugeois-Vallée compte 7 stations d'eau potable.



Entretien, réparation, au quotidien pour garantir la qualité de l'eau



En 2017, des châteaux d'eau ont été intégralement nettoyés. Une opération de grande ampleur, très technique qui a mobilisé les équipes.

ÉCOLE DE MUSIQUE

CONCERTS DE LA **SAINTE-CÉCILE** Avec l'École de musique de Baugeois-Vallée

Dimanche
12
novembre
Salle Altréa
Baugé-en-Anjou
16h

Dimanche
19
novembre
Salle des Plantagenêts
Beaufort-en-Anjou
16h

Avec les orchestres de cycle 2, l'Orchestre Mistral de Beaufort
et l'Harmonie de Beaufort-en-Vallée-OHBV
Concerts organisés par l'Union Musicale Baugeoise
et l'association des parents d'élèves

Baugeois
Vallée

ÉCOLE DE MUSIQUE

UNE ANNÉE DE TRANSITION

ETAPE 1

Les écoles de Baugé en Anjou et de Beaufort-en-Anjou sont réunies dans une même structure depuis le 1er janvier 2017. L'harmonisation est progressive et chaque entité a conservé sa spécificité pendant cette première année. Quelques professeurs de l'école de musique sont intervenus dans l'école de musique associative TOURNESOL. Une coopération réussie avant intégration.

FEUILLE DE ROUTE

Donner accès au plus grand nombre à l'apprentissage de la musique
Structurer une école de musique intercommunale sur les 3 bassins de vie

CHIFFRES CLÉS

400 élèves 5900 heures d'enseignement 21 disciplines enseignées

21000 rendez-vous

800 élèves sensibilisés
par les interventions en milieu scolaire

PLUS DE 20 CONCERTS ET AUDITIONS

donnés en 2017, à Baugé, Beaufort, Mazé, Brion, Fontaine-Guérin, La Ménitré.



RAYONNEMENT

Les concerts ont été donnés également hors du territoire, à Beaucouzé, Trélazé, Durtal et à Saumur. L'école de musique communautaire grâce à son regroupement des sites Baugéois et de la Vallée est devenu le 5^{ème} pôle ressource du département.

77 % des élèves ont moins de 18 ans

DES COURS DÉLIVRÉS SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

5 sites d'enseignement à Beaufort, Mazé-Milon, Baugé en Anjou, Noyant Villages.

- 1 Maison de la musique-Mazé
- 2 Forum - Beaufort
- 3 Hall des Esquisseaux - Beaufort
- 4 Centre culturel-Baugé
- 5 Site Tournesol- Noyant



27 enseignants, 1 directeur et 2 responsables de pôles constituent l'équipe actuelle.

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL



UN PROJET DE TERRITOIRE
POUR ÉCRIRE L'AVENIR

LANCEMENT DU PLAN CLIMAT
AIR ÉNERGIE TERRITORIAL



CRÉATION D'UN CONSEIL DE
DÉVELOPPEMENT



UN PROJET DE TERRITOIRE POUR ÉCRIRE L'AVENIR

QU'EST CE QU'UN PROJET DE TERRITOIRE ?

un projet de territoire définit le cadre global de l'action communautaire. Il intègre les orientations des communes et les aspirations de la société civile. Il donne cohérence et lisibilité à l'action communautaire, il définit les objectifs et cadre le plan d'actions des prochaines années. Par sa méthode, il fédère.

Le projet de territoire a vocation à

- donner cohérence et lisibilité aux actions communautaires
- fédérer,
- définir les objectifs,
- prévoir le plan d'actions des prochaines années

CRÉATION D'UN CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Organe de concertation, qui apporte une expertise citoyenne à la mise en œuvre des politiques locales.

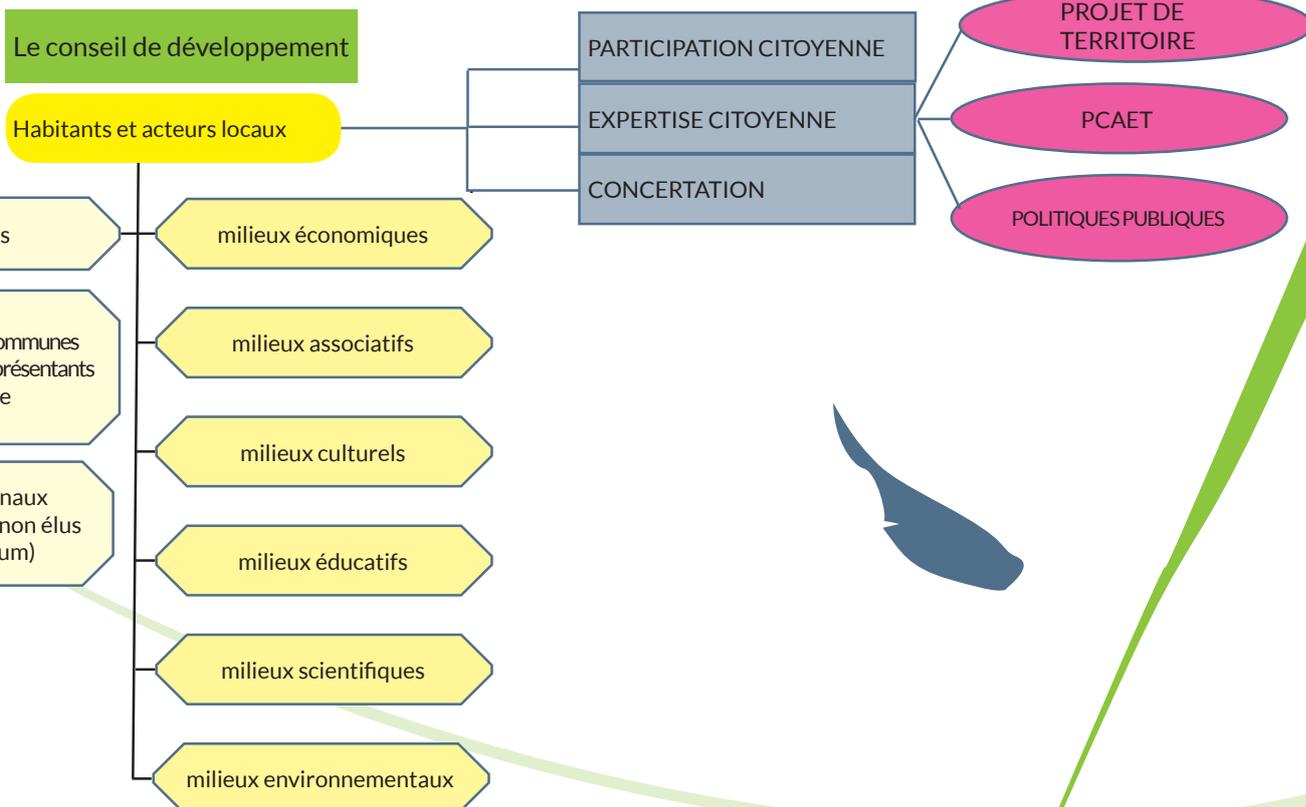
Il peut être consulté pour l'élaboration du projet de territoire, du PCAET, du SCoT.

Il assure une mission de conception et d'évaluation des politiques locales

Sa composition assure la représentation de toutes les communes, la parité, les différentes tranches d'âge. un moyen pour permettre au citoyen de s'approprier le projet communautaire et d'y participer.

Les communes ont proposé des listes d'habitants, de tous âges, tous secteurs socio-professionnels.

Le conseil de développement sera constitué dès le 15 janvier 2018. Il se réunira rapidement pour engager sa réflexion sur le projet de territoire et le PCAET.



LANCEMENT DU PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

S'ENGAGER CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE



DES ACTIONS CIBLÉES

L'atténuation des causes et des effets est axée sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre et des polluants, ainsi que la réduction de la dépendance énergétique. L'adaptation du territoire aux changements climatiques prend en compte l'accès aux ressources (eau, énergie, matières premières) et les impacts sur les entreprises, les exploitations agricoles, les habitants, etc.

UNE LOI

Le PCAET découle de la loi Transition énergétique pour la croissance verte

UNE OBLIGATION

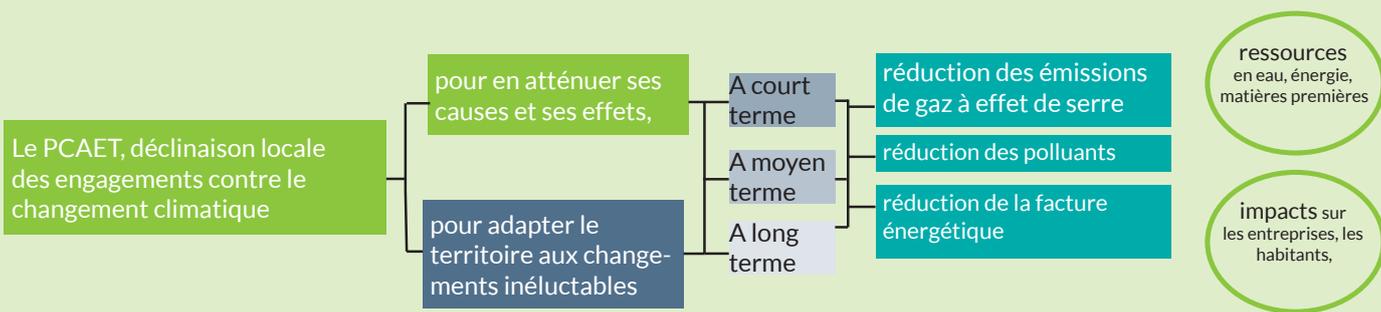
Par cette loi, les intercommunalités sont désignées coordinatrices de la transition énergétique sur leur territoire.

LE PCAET EST UNE DÉMARCHE DE PLANIFICATION,

à la fois stratégique et opérationnelle. Il concerne tous les secteurs d'activité, sous l'impulsion et la coordination d'une collectivité porteuse. Il a donc vocation à mobiliser tous les acteurs économiques, sociaux et environnementaux.

Un bureau d'études va accompagner la CCBV dans l'élaboration du PCAET.

Le PCAET constituera un large volet du projet de territoire.



calendrier prévisionnel

LANCEMENT DU PCAET	PHASE DE DIAGNOSTIC		ÉLABORATION DE LA STRATÉGIE		ÉLABORATION DU PLAN D' ACTIONS		APPROBATION DU PCAET	
	Mars 2018	septembre 2018	octobre 2018	février 2019	mars 2019	juillet 2019	août 2019	octobre 2019
Décembre 2017								

RAPPORT D'ACTIVITÉ
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
BAUGEOIS-VALLÉE ÉDITÉ EN FÉVRIER 2018

Baugéo
is
Val
lée